

**École Nationale
Supérieure de
Bibliothécaires**

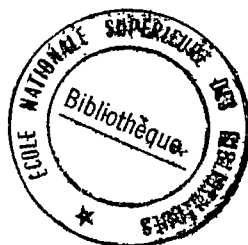
**Diplôme Supérieur
de Bibliothécaire**

**Université des Sciences
 Sociales Grenoble II**

**Institut d'Etudes
 Politiques**

**DESS Direction de
 projets culturels**

Projet de recherche



Evaluation de
l'"Opération lecture publique" au Mali

Mémoire présenté par Anne STEINER

Directeur de mémoire : Mireille PONGY

1990

DSB

37

1990

Titre :

Evaluation de l'"Opération lecture publique" au Mali

Résumé français :

L'"Opération lecture publique" au Mali est le plus important réseau de lecture publique en Afrique francophone. Ce réseau de 46 bibliothèques a été créé en 1977, à la suite d'un accord de coopération entre la France et le Mali. Son fonctionnement décentralisé, basé sur une prise en charge des bibliothèques par la population, a assuré sa réussite et en fait un modèle pour les autres Etats africains.

Descripteurs : Lecture publique ; Bibliothèque publique ; Réseau bibliothèque ; Coopération ; France ; Mali

Résumé anglais : The "Opération lecture publique" in Mali is the most important public reading network in French-speaking Africa. This 46 libraries network was created in 1977, consequence of a aid operation between France and Mali. This structure is decentralized and managed by the population. So it is a success and a model for other Africa countries.

Descripteurs anglais : Public reading ; Public library ; Library network ; Aid ; France ; Mali

INTRODUCTION : PRESENTATION DU SUJET

L'objet de cette étude est l'évaluation du plus important réseau de lecture publique d'Afrique francophone, l'"Opération lecture publique" au Mali.

Cette étude s'effectuera en deux temps. Dans un premier temps, une phase de réflexion et de défrichage bibliographique en France, qui fait l'objet de ce mémoire, et, dans un second temps, une phase d'étude plus approfondie sur le terrain, au Mali, au cours d'un stage de trois mois, et dont les résultats seront intégrés à un mémoire de D.E.S.S.

L'évaluation des projets "lecture publique" et "lecture scolaire", administrativement regroupés dans l'opération lecture publique, m'a été proposé par les bibliothécaires de l'O.L.P. L'idée d'un regard extérieur posé sur leur travail les intéressait. Après 13 ans (1977) pour l'opération lecture publique, et six ans (1984) pour l'opération bibliothèques scolaires, un premier bilan paraissait opportun.

Quant à moi, il m'a paru intéressant de confronter mon expérience antérieure en bibliothèques centrales de prêt, à une structure que l'on a pu rapprocher des B.C.P. par certains aspects. Les bibliothécaires de l'O.L.P., par leur esprit de pionniers, me semblaient pouvoir contribuer à élargir ma vision des bibliothèques et de la lecture publique.

Pour le premier temps de cette réflexion, ma démarche méthodologique s'est faite en quatre étapes.

Une première partie présente l'opération lecture publique, sa création, ses objectifs, ses moyens et constitue en quelque sorte un état présent de la structure, vu de France.

La seconde partie propose une méthode d'évaluation en trois temps : dépouillement d'archives de l'O.L.P. (et à partir de là, étude d'un discours, analyse des objectifs, etc), missions sur le terrain (interviews, questionnaires, etc), et confrontation des deux approches.

Une troisième partie s'attache à chercher de quelle façon l'O.L.P. s'intègre à la politique culturelle du Mali, et de quelle manière elle peut illustrer la politique culturelle de la France en matière de coopération.

Enfin, la conclusion pose le problème de l'adaptabilité du modèle proposé par l'opération lecture publique à d'autres pays africains.

Une partie bibliographique, assez réduite en raison du sujet, permet de resituer l'opération lecture publique dans le cadre plus général du développement culturel des pays africains et de la politique culturelle française en matière de coopération.

1. PRESENTATION DE L'OPERATION LECTURE PUBLIQUE

L'Opération lecture publique est un réseau de bibliothèques publiques implanté sur tout le territoire malien. Le gouvernement français, sollicité par le Mali pour soutenir l'opération, donna son accord en septembre 1974. En 1977-78, une équipe formée d'un cadre malien et d'une assistante technique française prenait en charge l'Opération lecture publique. Actuellement, cette équipe se compose d'une quinzaine de personnes.

Le réseau est formé de 46 bibliothèques fixes, de 9 dépôts renouvelables le long de la ligne de chemin de fer qui va de Bamako à la frontière du Sénégal (bibliorail), d'un fonds-témoin de 3000 livres et d'une bibliothèque enfantine à Bamako. S'y sont rajouté 53 bibliothèques scolaires et 21 dépôts d'archives en 1984.

L'idée directrice de ce projet est de faire participer les personnes qui seront concernées par la bibliothèque. Le choix du local et son équipement en mobilier ainsi que la désignation d'un bibliothécaire sont à la charge des populations et de leurs représentants dans les administrations locales. L'Opération lecture publique se charge de la formation du bibliothécaire, de la dotation de livres et du suivi technique.

1.1. Les objectifs

1.1.1. Bibliothèques de cercles

L'O.L.P., rattachée administrativement depuis 1975 au Ministère de la jeunesse, des sports, des arts et de la culture, devait mettre en place entre 1977 et 1987, une bibliothèque d'un millier de livres dans chacun des 46 cercles du territoire malien.

Dans une deuxième phase, commencée en 1984, étaient envisagés l'assistance aux bibliothèques d'enseignement secondaire et supérieur, l'implantation de bibliothèques dans les communes de Bamako, la réorganisation des archives des gouvernorats et des cercles, la décentralisation de la lecture vers les arrondissements, etc...

1.1.2. Bibliothèques scolaires et universitaires

Les objectifs fixés dans le cadre de l'assistance aux bibliothèques scolaires consistaient d'une part à équiper en mobilier 21 bibliothèques d'écoles et à en former le personnel, d'autre part à doter ces bibliothèques de livres.

1.1.3. Réorganisation des archives des gouvernorats et des cercles

La réorganisation des 53 dépôts d'archives des gouvernorats et des cercles a commencé en 1987. L'O.L.P. s'est donné cinq ans pour atteindre tous les dépôts.

1.1.4. Décentralisation vers les arrondissements

L'O.L.P. prévoit une décentralisation vers les arrondissements. Cet objectif ne semble malheureusement pas pouvoir être atteint avant une vingtaine d'année, les arrondissements n'apparaissant pas prêts pour assumer la charge d'une bibliothèque, même lorsqu'ils sont demandeurs.

1.1.5. Implantation de bibliothèques dans les communes du district de Bamako

Même si l'action de l'opération lecture publique est essentiellement tournée vers les bibliothèques en milieu rural, il est souhaitable que les communes du district de Bamako s'équipent à leur tour de bibliothèques.

1.1.6. Collecte de la tradition orale

La collecte de la tradition orale est un autre objectif affirmé de l'Opération lecture publique malgré les réticences de la population qui refuse d'entrer en concurrence avec les griots.

1.1.7. Le bibliorail

L'objectif actuellement est le remplacement du wagon-bibliothèque.

1.2. Les moyens

1.2.1. Bibliothèques de cercles

L'Etat malien fournit les locaux et le personnel, l'Etat français procure les documents, les véhicules de liaison et une assistance technique.

Côté malien, l'accent a été mis sur la participation des collectivités locales qui fournissent le local de la bibliothèque, son mobilier, et désignent l'agent responsable de la bibliothèque.

1.2.2. Bibliothèques scolaires et universitaires

Fin 1987, toutes les écoles concernées par cette opération ont été équipées en mobilier. La dotation en livres est en cours.

1.2.3. Réorganisation des archives des gouvernorats et des cercles

La réorganisation de dépôts d'archives des gouvernorats et des cercles a commencé en 1987. Au manque de moyens en locaux, en équipement et en personnel qualifié s'ajoute le peu d'intérêt apporté par les responsables locaux.

1.2.4. Décentralisation vers les arrondissements

Le temps semble être le meilleur allié de l'O.L.P. dans ce domaine. Il est encore trop tôt pour équiper les arrondissements de bibliothèques sans courir le risque de pertes massives de livres.

1.2.5. Implantation de bibliothèques dans les communes du district de Bamako

Pour le district de Bamako, en plus du local équipé de mobilier et de son entretien, l'O.L.P. demande aux communes de désigner un bibliothécaire et de constituer un fonds de livres courants. De son côté, l'organisation prend en charge la formation du

bibliothécaire, l'achat d'usuels pour la bibliothèque et propose une assistance technique.

1.2.6. Collecte de la tradition orale

L'Etat français a fourni des magnétophones à cassettes et des cassettes. Actuellement, l'O.L.P. se heurte à des problèmes d'approvisionnement en piles et en cassettes, et aux conteurs professionnels qui demandent une rémunération en échange de leur savoir. L'O.L.P. n'ayant pas de budget propre pour la collecte de la tradition orale, elle s'est tournée vers la tradition orale populaire, comptines, devinettes, recettes de cuisine, légendes, chansons etc...

1.3. Les résultats

La revue pour enfants trimestrielle "Les enfants d'abord", lancée en 1987, sert de bulletin de liaison aux enfants qui fréquentent les différentes bibliothèques.

1.3.1. Bibliothèques de cercles

L'objectif de 1500 livres par bibliothèque a été atteint en janvier 1983 et même dépassé par la suite.

1.3.2. Bibliothèques scolaires et universitaires

1.3.3. Réorganisation des archives des gouvernorats et des cercles

Que ce soit pour les bibliothèques scolaires comme pour les archives, le problème majeur reste celui du personnel et de sa formation.

1.3.4. Décentralisation vers les arrondissements

1.3.5. Implantation de bibliothèques dans les communes du district de Bamako

La plupart des communes du district de Bamako, qui avaient fait pression à l'époque de la création de l'O.L.P. pour que celle-ci soit implantée à Bamako, ne semblaient plus intéressées par la création d'une bibliothèque. En 1987, seules deux communes, sur les six que compte le district, avaient fourni un local ou des étagères. En 1990, on constate une progression, puisqu'il existe actuellement 4 salles de lecture dans le district de Bamako.

1.3.6. Collecte de la tradition orale

L'O.L.P. possédait en 1987 187 cassettes. Ces cassettes sont utilisées pour des animations dans les bibliothèques en direction d'un public élargi aux non-lecteurs. Cette pratique permet d'intégrer la part consacrée aux langues nationales, peu représentées par ailleurs par manque de documents.

1.3.7. Le bibliorail

Entre 1981 et 1985, un wagon bibliothèque desservait deux fois par mois 9 chefs-lieux d'arrondissement entre Bamako et la frontière du Sénégal. Cette bibliothèque roulante contenait environ 3000 livres et était équipée d'un magnétophone et d'un projecteur cinéma (16 mm). Malheureusement le wagon-bibliothèque était inadapté aux nouvelles locomotives de la Régie des chemins de fer maliens. En attendant la venue d'un

nouveau wagon au début de l'été 1990, les bibliothécaires continuent les missions bimestrielles du service en prenant le train avec des cantines de livres et en s'arrêtant à chaque village pour renouveler le dépôt.

1.3.8. La formation

De 1978 à 1984, l'O.L.P. a assuré 5 sessions de formation axées sur la bibliothéconomie et l'animation. Ces stages ont permis de former 74 bibliothécaires (dont 28 ne sont plus en poste). Entre 1981 et 1985, cinq stages permis une initiation à la reliure pour 46 bibliothécaires.

De 1981 à 1983, l'O.L.P. a proposé une formation à la collecte de la tradition orale dont 48 bibliothécaires ont bénéficié. Sept bibliothécaires ont appris à maîtriser les techniques de projection de films entre 1981 et 1985, et 13 personnes ont pu se former entre 1984 et 1987 pour le traitement des archives.

2. METHODE PROPOSEE POUR L'EVALUATION

Avant de détailler la méthode, on peut s'interroger sur le besoin d'évaluation d'une structure qui vue de France semble en progression constante. (L'O.L.P. a déjà subi une évaluation financière l'année dernière et une évaluation de l'opération bibliothèques universitaires a eu lieu cette année.)

On peut également se poser la question du regard extérieur. Une évaluation est-elle envisageable sans un minimum de connaissance du terrain? N'y a-t-il pas un risque trop important de commettre des erreurs d'appréciation?

La méthode que je me propose de suivre est des plus classiques. Elle consiste dans un premier temps à repérer les objectifs que s'est donnée la structure que l'on étudie, puis à mettre en évidence les moyens disponibles pour atteindre ces objectifs, et enfin de confronter les objectifs et les moyens aux réalisations.

2.1. Dépouillement des archives de l'Opération lecture publique

Dans le cas de l'Opération lecture publique, l'évaluation est facilitée par la présence d'écrits très nombreux qui sont archivés depuis les débuts. Des rapports mensuels et obligatoires remontent des bibliothèques vers la centrale de lecture publique et se font l'écho des problèmes pratiques rencontrés sur le terrain, mais aussi de leur évolution.

2.2 Etude sur le terrain

2.2.1. Etude des missions "lecture publique" et "archives" dans la région de Ségou et "bibliothèques scolaires" dans la région de Sikasso.

2.2.2. Evaluation de la formation donnée aux responsables des bibliothèques.

2.2.3. Etude d'un cas particulier : la bibliothèque de Koulikoro

2.3. Comparaison entre les informations collectées sur le terrain et les résultats du dépouillement des archives.

2.4. Critique de la méthode employée.

3. CONTRIBUTION DE L'OPERATION LECTURE PUBLIQUE AU PROCESSUS DE DEVELOPPEMENT DU MALI

Quelques éléments permettent de mieux comprendre l'impact de l'opération lecture publique.

Enseignement fondamental et taux de scolarisation

L'enseignement fondamental est (en théorie) obligatoire, gratuit et laïc. Il se déroule en deux cycles, un premier cycle de 6 ans et un second cycle de 3 ans. Depuis 1979, on a introduit les langues locales dans l'enseignement. Le taux de scolarisation était en 1982-83 de 16,65 % pour le premier cycle de l'enseignement fondamental (6 ans), et de 5,21% pour le second cycle fondamental (trois ans). Il n'a pas cessé de diminuer depuis 1976 où il était de 29,1 % (alors que la moyenne du taux de scolarisation des Etats africains était à l'époque de 76,21%)(1)

Francophonie

Le français est la langue officielle du Mali. En 1981, on estimait les francophones à 70 000 (sur 6,5 millions d'habitants à l'époque) et les francisants(2) à 900 000(3).

Edition

Au Mali, comme dans les autres pays africains francophones, le marché national du livre est étroit et mal connu. Actuellement le Mali a trois sociétés d'édition : les Editions-Imprimeries du Mali (EDIM), les Editions populaires et la Librairie populaire du Mali et l'Imprimerie nationale. Ces éditeurs publient des textes en français et dans les langues nationales. La Direction nationale de l'alphabétisation fonctionnelle et de la linguistique appliquée diffuse régulièrement de petites brochures en langues nationales (conseils pratiques, contes...). Cette production est malheureusement très insuffisante par rapport à la demande du public.

Presse

Plusieurs journaux sont publiés dans les langues nationales : "Kibaru" (La Nouvelle) (tiré en 4 langues dont une version en peul "Kabaaru"), "Nyeta" (Le Progrès), "Kote" (L'Escargot), "Fasokumakan" (La Voix du Peuple) (supplément hebdomadaire du quotidien l'Essor qui paraît en français)

L'Opération lecture publique publie la revue "Jamana" et un bulletin de liaison rédigé par les enfants des différentes bibliothèques "Les enfants d'abord"

(1) Sources : Unesco chiffres cités par Albert Salon dans sa thèse

(2) Francophones auxquels s'ajoutent les adultes qui n'ont pas appris le français à l'école, mais en ont une connaissance équivalente à celle que deux années d'enseignement peuvent donner à un élève moyen.

(3) SALON A., L'action culturelle de la France dans le monde : analyse critique, p. 571

3.1. Place de l'O.L.P. dans la politique culturelle du Mali

La politique culturelle du Mali en matière de livre et de lecture s'est traduite à plusieurs niveaux.

Tous d'abord dans le fait de réfléchir à la meilleure façon de mettre les moyens de lire à la disposition de tous.

Dans le cas de l'Opération lecture publique, 3 éléments témoignent d'une véritable réflexion politique : la prise en charge collective des bibliothèques, leurs attributions qui sont celles de petits centres culturels ou de médiathèques, et leur fonctionnement administratif décentralisé.

Il est intéressant de souligner que l'O.L.P. est née d'une demande du Mali (en 1974). On peut penser que les dirigeants, tout en désirant équiper leur pays d'un réseau de lecture publique, ont estimé qu'une assistance technique de la France les aiderait à le mettre en place plus rapidement.

La première mission de l'équipe de l'Opération lecture publique en 1977 a été une tournée de sensibilisation à travers le pays. Le but était d'ouvrir une bibliothèque par cercle. Les habitants du cercle devaient se concerter pour choisir l'implantation de la bibliothèque, éventuellement la construire, l'équiper et désigner le bibliothécaire. L'O.L.P. se charge de la dotation de livres et de la formation du bibliothécaire.

Les bibliothèques de cercles ont été conçues dès le départ comme des lieux culturels ouverts à l'ensemble de la population, y compris à ceux qui ne savent pas lire⁽⁴⁾. Les bibliothécaires de cercles sont formés à l'animation, à la collecte de la tradition locale, à la projection de films. Des débats sont organisés, en français et dans les langues nationales. Toutes les bibliothèques ont des jeux de scrabble qui sont très utilisés.

L'accent est mis sur la participation des utilisateurs aux animations, afin que là aussi, les gens se sentent responsables de leur bibliothèque. "Il faut amener les gens à prendre en main leur propre destinée culturelle"⁽⁵⁾

L'Opération lecture publique est un organisme très structuré, organisé sur trois niveaux.

Au niveau national, la Centrale de lecture publique, située à Bamako. Elle est rattachée au Ministère des sports, des arts, et de la culture. C'est à ce niveau que sont commandés les livres, qu'ils sont traités, et que se fait leur répartition entre les différentes bibliothèques (les fonds de deux bibliothèques voisines sont toujours complémentaires de façon à augmenter le choix proposé). C'est à la Centrale qu'ont lieu les stages de formation pour les bibliothécaires des bibliothèques de cercle. Les bibliothécaires sont des fonctionnaires, généralement des enseignants détachés.

Au niveau régional, chacune des 7 régions dispose d'un "Bureau régional culturel et du patrimoine", implanté dans le chef-lieu. Ce bureau assure la coordination des bibliothèques de la

(4) Le Mali compte 83 % d'analphabètes

(5) DIAKITE F., La lecture pour tous, p.165

circonscription et assure le relais avec la centrale de lecture publique.

Chaque région est divisée en cercles. Chaque cercle possède sa bibliothèque, placée directement sous l'autorité du commandant de cercle, c'est à dire de l'administration publique. Dans chaque cercle existe une instance représentative de la population, la "Commission locale du patrimoine culturel". C'est cette instance qui désigne le bibliothécaire, et qui a compétence pour tout ce qui touche le domaine culturel local : musée local, architecture traditionnelle, collecte de la tradition orale, protection des sites et monuments etc...

Cette organisation en trois niveaux se retrouve dans le contrôle exercé sur l'activité des bibliothèques.

Le contrôle se fait au travers d'un rapport mensuel de chaque bibliothécaire, qui transite par la Direction régionale de la jeunesse après avoir été visé par le commandant de cercle. Ce rapport comporte plusieurs rubriques : fonds de livres, public, lectures, animations et suggestions d'achats des lecteurs et du bibliothécaire.

Tous les trois mois, le chef du Bureau régional de patrimoine culturel fait un rapport sur les bibliothèques de sa circonscription, ce qui permet d'une part de croiser les informations, d'autre part de vérifier si le Bureau régional remplit bien son rôle de coordination entre les bibliothèques. La Centrale de lecture publique, quant à elle, fait un rapport global annuel au ministre.

3.1.1. Projection dans un avenir proche

L'O.L.P., qui a entrepris depuis 1984 une opération bibliothèques scolaires et universitaires, travaille à l'extension de ce service. En effet, le Mali qui ne dispose pas encore d'université a le projet de créer une université avec l'aide de l'Unesco.⁽⁶⁾

Afin de disposer de plus de personnel d'encadrement pour cette opération ainsi que pour l'opération archives, plusieurs personnes sont actuellement en formation à l'Ecole d'archivistes et de documentalistes de Dakar.

3.1.2. Projection dans un avenir plus lointain.

A plus long terme, et les bibliothécaires en formation à l'EBAD en sont peut-être un signe, l'Opération lecture publique avec ses différentes composantes fonctionnera de façon autonome, la France ne s'étant engagée que pour un temps limité, de façon à donner à l'opération une impulsion au départ.

(6) Les "bibliothèques universitaires" de l'O.L.P. sont les bibliothèques de grandes écoles (Ecole nationale de médecine, Ecole normale supérieure, Institut polytechnique rural...etc)

3.2. Place de l'O.L.P. dans la politique culturelle de la France

3.2.1. Situation actuelle

L'Opération lecture publique se situe dans le cadre plus large des accords de coopération entre la France et les pays d'Afrique noire francophone dans le domaine du livre non scolaire.

La France a d'abord eu comme politique d'implanter des bibliothèques importantes (15 000 à 20 000 livres) dans les centres culturels français implantés dans les grandes villes. C'est le cas à Bamako où la bibliothèque du centre culturel français joue tout à la fois un rôle de bibliothèque municipale (pour les adultes et les enfants) et un rôle de palliatif vis à vis de la bibliothèque nationale défailante.

En matière de lecture publique la politique du Bureau du livre et de la presse au Ministère de la coopération est d'exiger une réelle participation de la part des pays partenaires à travers la mise en place de structures institutionnelles minimales.

C'est ainsi qu'à la demande du Mali, la France a créé ce qui est devenu la référence en matière de lecture publique en Afrique francophone, le réseau de l'Opération lecture publique. La France achète les livres et les fait parvenir via l'ambassade de France à l'O.L.P. Elle fournit également l'assistance technique (personnel-expert, véhicule, certaines fournitures).

Une fois le réseau mis en place et "rodé", la politique du Ministère de la coopération est de susciter la participation d'organisations non gouvernementales, de collectivités locales, d'associations, d'organismes internationaux, ... etc

Dans le cas du Mali, la France, qui devait se retirer une fois les bibliothèques de cercles pourvues d'un millier de livre ne l'a pas fait. L'assistante technique qui avait participé au lancement de l'opération est restée, et une deuxième assistante technique, chargée de l'opération bibliothèques universitaires est arrivée. Loin de se désengager, l'Etat français semble s'investir de plus en plus dans cette opération.

3.2.2. Dans un avenir proche

Le rapport Hessel sur "Les relations de la France avec les pays en voie de développement"⁽⁷⁾ outre la proposition de création d'un Haut conseil de la coopération au développement auprès du premier ministre préconise des changements radicaux dans la politique française : engagement dans d'autres régions que l'Afrique noire francophone, prise en compte des choix politiques, sociaux et économiques, et affirmation de la démocratie comme "la forme institutionnelle seule capable de réaliser la conjonction efficace des différentes composantes de sociétés en voie de modernisation".

(7) Rapport remis au premier ministre Michel Rocard le 1er février 1990.

Il est vraisemblable que ce rapport aura des répercussions dans le domaine de la politique culturelle de la France vis à vis des pays africains en général et du Mali en particulier.

CONCLUSION : POSSIBILITES D'EXPORTATION DE L'O.L.P. VERS D'AUTRES PAYS AFRICAINS.

L'expérience de l'Opération lecture publique intéresse de nombreux pays africains. Des responsables africains sont venus du Sénégal, du Togo, de Guinée. Le Mali a apporté son aide à l'implantation des O.L.P. au Burkina Faso et au Niger. Il y a des pays africains envisagent actuellement de s'inspirer du modèle décentralisé malien de lecture publique. Ce sont le Tchad, le Congo, le Zaïre, le Togo, la Guinée, Madagascar, le Burkina Faso, le Cameroun, Djibouti, le Sénégal et la Côte d'Ivoire.

L'EBAD (Ecole de bibliothécaires, d'archivistes et de documentalistes de Dakar), qui forme bon nombre des professionnels africains participe à une bonne information sur les actions menées par l'O.L.P., par le biais de voyages annuels des étudiants, de rencontres internationales etc...

L'O.L.P. est membre de l'IFLA (Fédération internationale des archives et des bibliothèques). Son responsable Fatogoma Diakité a été élu membre de la commission permanente de la section des bibliothèques pour la jeunesse ("Section of children libraries"), pour la période 1985-1989, lors de la 50ème Conférence de l'IFLA à Nairobi. La participation active de l'O.L.P. aux réunions internationales de l'IFLA a probablement contribué à faire connaître la politique culturelle malienne en matière de lecture publique

BIBLIOGRAPHIE

DICTIONNAIRES, RECUEILS DE DONNEES, OUVRAGES GENERAUX, ETC

DIOP, Cheikh Anta. Nations nègres et culture : de l'Antiquité nègre égyptienne aux problèmes culturels de l'Afrique noire aujourd'hui. Paris : Présence africaine, 1979. 2 vol.

PORGES, Laurence. Sources d'information sur l'Afrique noire francophone et Madagascar. Paris : La Documentation française, 1988.

Par la responsable du Centre d'étude et de documentation sur l'Afrique noire et Madagascar (CEDAM), rédactrice en chef de la revue Afrique contemporaine, de la Documentation française

SCHEVEN, Yvette. Bibliography for African studies : 1970-1986. London ; Munich ; New York ; Paris : H Zell : K.G. Saur, 1988

UNESCO. Annuaire statistique. Unesco, 1980. 1280 p.

UNESCO. Valeurs et principes de la communication entre cultures différentes. Etudes et documents d'information ; 85

BIBLIOGRAPHIE

DICTIONNAIRES, RECUEILS DE DONNEES, OUVRAGES GENERAUX, ETC

DIOP, Cheikh Anta. Nations nègres et culture : de l'Antiquité nègre égyptienne aux problèmes culturels de l'Afrique noire aujourd'hui. Paris : Présence africaine, 1979. 2 vol.

PORGES, Laurence. Sources d'information sur l'Afrique noire francophone et Madagascar. Paris : La Documentation française, 1988.

Par la responsable du Centre d'étude et de documentation sur l'Afrique noire et Madagascar (CEDAM), rédactrice en chef de la revue Afrique contemporaine, de la Documentation française

SCHEVEN, Yvette. Bibliography for African studies : 1970-1986. London ; Munich ; New York ; Paris : H Zell : K.G. Saur, 1988

UNESCO. Annuaire statistique. Unesco, 1980. 1280 p.

UNESCO. Valeurs et principes de la communication entre cultures différentes. Etudes et documents d'information ; 85

SUR LES DROITS CULTURELS

UNESCO. Recommandations concernant la protection sur le plan national du patrimoine culturel et naturel adopté par la conférence générale à sa 17e session. Paris . 16.11.1972. 29 p.

UNESCO. Convention concernant la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel adopté par la conférence générale à la 17e session. Paris .16.11.1972. 58 p.

SUR LES POLITIQUES CULTURELLES

BADIE, Bertrand. Culture et politique. Paris : Economica, 1986. 155p.

Culture et développement. Le Monde, 20 mars 1982, p. 1-2. dossier

GHAZALI, E. Contributions à l'étude des accords culturels : vers un droit international de la culture.

SALON, Albert. Vocabulaire critique des relations culturelles internationales. Paris : Maison du dictionnaire, 1978. 175 p.

UNESCO. Introduction aux études interculturelles : esquisse d'un projet pour l'élucidation et la promotion de la connaissance entre les cultures. Paris : Unesco, 1980. 225 p..

UNESCO. Réflexions préalables sur les politiques culturelles. Paris : Unesco, 1969. Politiques culturelles : Etudes et documents.

Université de Paris I. Centre d'études juridiques et politiques du monde africain. La coopération multilatérale francophone : conférence et débat.

SUR L'EVALUATION DES POLITIQUES CULTURELLES

GIRARD, Augustin. Méthode pour l'évaluation des politiques culturelles nationales. Stockholm, 1986.

LES BIBLIOTHEQUES EN AFRIQUE

AYI d'ALMEIDA, Francisco. Lecture publique : des initiatives pour l'Afrique. Livres Hebdo, 1989, n°1, p. 70-71.

COOMBS, Douglas. L'aide britannique au développement des bibliothèques. Afrique contemporaine, 1989, vol. 3, n°151, p.99-102.

DANDJINO, Pierre S. La situation des structures documentaires en Afrique centrale et le rôle du CICIBA. Afrique contemporaine, vol.3, n°151, p. 83-93.

Directory of documentation, libraries and archives services in Africa. 2e ed. Paris : Unesco, 1977. 311 p. Manuels bibliographiques de l'Unesco ; 5.

FONTAINE, Régine. - Les réseaux de lecture publique en Afrique noire francophone. Afrique contemporaine, 1989, vol. 3, n°151, p.55-58.

Cet article, écrit par la responsable du Bureau du livre et de la presse au Ministère de la coopération, retrace l'évolution de la coopération entre la France et les pays d'Afrique noire francophone dans le domaine spécifique du livre non scolaire.

GNAHORE DJORE DJOKO, Odette. - Les bibliothèques publiques en Afrique : note de synthèse. Villeurbanne : ENSB, 1978.

KEITA, M.K. Les structures nationales d'information au Mali en 1988 et les perspectives d'avenir. Bamako, 1989.

Par le premier responsable de l'Opération lecture publique

MALOMBA, R.S.. The development of librarianship in the Thirdworld : a view from Africa. Inspel, Den. 1987, vol 21, n°4.

NDIAYE, R. Oral culture and libraries. IFLA j. DEU. 1988, vol.14, n°1.

SALL, D. Enquête sur les ressources documentaires : Afrique, régional (Mali, Mauritanie, Guinée, Sénégal). Paris : Unesco, 1988.

LES BIBLIOTHEQUES EN AFRIQUE

AYI d'ALMEIDA, Francisco. Lecture publique : des initiatives pour l'Afrique. Livres Hebdo, 1989, n°1, p. 70-71.

COOMBS, Douglas. L'aide britannique au développement des bibliothèques. Afrique contemporaine, 1989, vol. 3, n°151, p.99-102.

DANDJINO, Pierre S. La situation des structures documentaires en Afrique centrale et le rôle du CICIBA. Afrique contemporaine, vol.3, n°151, p. 83-93.

Directory of documentation, libraries and archives services in Africa. 2e ed. Paris : Unesco, 1977. 311 p. Manuels bibliographiques de l'Unesco ; 5.

FONTAINE, Régine. - Les réseaux de lecture publique en Afrique noire francophone. Afrique contemporaine, 1989, vol. 3, n°151, p.55-58.

Cet article, écrit par la responsable du Bureau du livre et de la presse au Ministère de la coopération, retrace l'évolution de la coopération entre la France et les pays d'Afrique noire francophone dans le domaine spécifique du livre non scolaire.

GNAHORE DJORE DJOKO, Odette. - Les bibliothèques publiques en Afrique : note de synthèse. Villeurbanne : ENSB, 1978.

KEITA, M.K. Les structures nationales d'information au Mali en 1988 et les perspectives d'avenir. Bamako, 1989.

Par le premier responsable de l'Opération lecture publique

MALOMBA, R.S.. The development of librarianship in the Thirdworld : a view from Africa. Inspel, Den. 1987, vol 21, n°4.

NDIAYE, R. Oral culture and libraries. IFLA j. DEU. 1988, vol.14, n°1.

SALL, D. Enquête sur les ressources documentaires : Afrique, régional (Mali, Mauritanie, Guinée, Sénégal). Paris : Unesco, 1988.

UNESCO. Stage régional sur le développement des bibliothèques en Afrique. Enuyu, Nigéria oriental, 10-12 septembre 1962.

UNESCO. Le développement des bibliothèques publiques en Afrique. Stage d'études à Ibadan. Paris : Unesco, 1955. Manuel de l'Unesco à l'usage des bibliothèques publiques ; 6.

SUR LE LIVRE ET L'EDITION EN AFRIQUE

COUTEAUX, Paul-Marie. - Livre et francophonie. Lettres, Septembre-octobre 1987, n°16, p.3-7.

DIOUF, Ismaïla. Colloque sur " Circulation du livre africain en Afrique et dans le monde : problèmes et perspectives ", Dakar : 14-16 décembre 1987. Présence africaine, 1988, n° 145, p.233-237.

Compte rendu du colloque.

EONE, Tjade. Esquisse d'analyse fonctionnaliste du livre en Afrique. Présence africaine, 1988, 146, p. 277-282. L'auteur, après un essai de définition du concept de livre, passe en revue les fonctions sociales du livre et analyse les besoins sociaux liés à la fréquentation du livre en Afrique.

KOTEI, S.I.A. Le livre aujourd'hui en Afrique. Paris : Unesco, 1982. 232 p. Livres sur le livre ; 3.

RICARD, Alain. Livre et communication au Nigéria. Présence africaine. Adire.

RICARD, Alain. Nouvelles conditions de la production des livres en Afrique : Colloque de Bordeaux, 26-27 juin 1980. Afrique contemporaine, 1989, vol. 3, n° 151, p. 142-144. Compte rendu de colloque.

VILASCO, Gilles, ZIDOUEMBA, Dominique Hado. Le livre et l'édition en Afrique francophone. Afrique contemporaine, 1989, vol. 3, n° 151, p.41-54

ZELL, Hanz M. The African book world & press : a directory. 4e ed. London ; Munich ; ; New York : K.G. Saur, 1989, 306 p.

SUR LA PRESSE EN AFRIQUE

ANSAH, Paul, et al. Le journalisme rural en Afrique. Paris / Unesco, 1981. Etudes et documents d'information ; 88.

BESSAGUET, Michel. Le dur métier de journaliste. Le Monde, 6 juin 1982.

SUR LES DROITS CULTURELS

UNESCO. Les droits culturels en tant que droits de l'homme. Paris : Unesco, 129 p. Politiques culturelles : Etudes et documents ; 3.

Cette publication rend compte d'une réunion qui s'est tenue en juillet 1968, et à laquelle assistaient des experts invités par le directeur général. Les participants ont examiné l'évolution du concept de droit culturel pendant les vingt années qui ont suivi la proclamation universelle des droits de l'homme de 1948, et ont rédigé une Déclaration sur les droits culturels en tant que droits de l'homme.

UNESCO. Recommandations concernant la protection sur le plan national du patrimoine culturel et naturel adopté par la conférence générale à sa 17e session. Paris . 16.11.1972. 29 p.

UNESCO. Convention concernant la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel adopté par la conférence générale à la 17e session. Paris .16.11.1972. 58 p.

SUR LES POLITIQUES CULTURELLES

BADIE, Bertrand. Culture et politique. Paris : Economica, 1986. 155p.

Culture et développement. Le Monde, 20 mars 1982, p. 1-2.
dossier

GHAZALI, E. Contributions à l'étude des accords culturels : vers un droit international de la culture.

SALON, Albert. Vocabulaire critique des relations culturelles internationales. Paris : Maison du dictionnaire, 1978. 175 p.

UNESCO. Introduction aux études interculturelles : esquisse d'un projet pour l'élucidation et la promotion de la connaissance entre les cultures. Paris : Unesco, 1980. 225 p..

UNESCO. Réflexions préalables sur les politiques culturelles. Paris : Unesco, 1969. Politiques culturelles : Etudes et documents.

Université de Paris I. Centre d'études juridiques et politiques du monde africain. La coopération multilatérale francophone : conférence et débat.

SUR L'EVALUATION DES POLITIQUES CULTURELLES

GIRARD, Augustin. Méthode pour l'évaluation des politiques culturelles nationales. Stockholm, 1986.

SUR LES POLITIQUES CULTURELLES AFRICAINES

ABRAHAM, Arthur. La politique culturelle en Sierra Leone. Paris: Unesco, 1979. Politiques culturelles : études et documents.

AITHNARD, K.M. Aspects de la politique culturelle au Togo. Paris: Unesco, 1975. Politiques culturelles : Etudes et documents.

BEZY, Fernand, et al. Le nouveau dossier Afrique : situation et perspectives d'un continent. Verviers : Marabout, 1971. 363 p.

GIRARD, Augustin, et al. Développement culturel : expériences et politiques. Paris : Dalloz : Unesco, 1982. 166 p.
Différents experts ont essayés de définir des aires culturelles africaines. Ils ont provisoirement décidés d'adopter un cadre essentiellement géographique et de le combiner avec des ensembles linguistiques.

Guinée. Ministère de l'éducation et de la culture. La politique culturelle de la République de Guinée. Paris : Unesco, 1979. Politiques culturelles : études et documents.

MVENG, Engelbert. Dossier culturel pan-africain. Paris : Présence africaine, 1966.

UNESCO. Le développement culturel : expériences régionales. Paris : Unesco, 1980.

Dix ans paprès la Conférence de Venise sur les aspects institutionnels, administratifs et financiers des politiques culturelles dans le monde, 5 ans après les la Conférence d'Accra sur les politiques culturelles en Afrique, il convenait de faire un premier bilan afin de voir comment s'était concrétisés les objectifs définis.

C'est pourquoi, en 1980, l'Unesco a confié à des experts l'évaluation du développement culturel de 5 parties du monde : l'Afrique, l'Amérique latine et les Caraïbes, l'Asie, les Etats arabes, l'Europe.

UNESCO. Spécificités et convergences culturelles dans l'Afrique au sud du Sahara. Paris : Unesco, 1986. Introduction à la culture africaine ; 7.

Université de Paris VII. Laboratoire connaissance du Tiers-Monde. Décolonisation et nouvelles dépendances : modèles et contre-modèles idéologiques et culturels dans le Tiers-Monde. Lille : Presses universitaires de Lille, 1986.

Communications présentées dans le cadre du séminaire méthodologique et théorique du DEA "Connaissance du Tiers Monde", 1981-1982. Textes réunis par Catherine Coquery-Vidrovitch et Alain Forest.

ZIOLKOWSKI, Janusz. La dimension culturelle du développement. Cultures, 1979, vol. 6, n°1

SUR LA POLITIQUE CULTURELLE DE LA FRANCE EN DIRECTION DES PAYS AFRICAINS

BALOUS, Suzanne. L'action culturelle de la France dans le monde. Paris : P.U.F., 1970, 190 p.

BOUVERESSE, M. O. Coopération ou dépendance : l'exemple de la coopération culturelle franco-centrafricaine.
Th. 3e cycle : Droit : Aix-Marseille III : 1980.

Ecole nationale d'administration. Promotion Voltaire. Le développement culturel de la France : groupe 4 : La politique culturelle de la France à l'étranger. Paris : ENA, 1979. 62 p.

Ecole nationale d'administration. La francophonie et l'action extérieure de la France. Paris : ENA, 1981. 105 p.
Séminaire d'administration générale "l'action extérieure de la France" groupe 2.

France. Ministère de la coopération. La politique culturelle du Ministère de la coopération. Paris : Ministère de la coopération, 1981. 109 p.

France. Ministère des affaires culturelles. Service des études. Aspects de la politique culturelle française. Paris : Unesco, 1970.

HESSEL, Stéphane. Les relations de la France avec les pays en voie de développement. 1990.

A paraître

Le rapport Hessel, présenté le 1er février au ministre de la coopération, est une remise en question complète de la politique extérieure de la France. Ce rapport explosif sera publié à la Documentation française "dans les prochains mois".(sic la Documentation française)

HESSEL, Stéphane. L'évaluation de la coopération bilatérale : aspects pratiques. In TOUSCOZ, J., et al. L'évaluation de la coopération Nord-Sud : l'exemple de la coopération entre pays francophones. Paris :Economica : Presses du Québec, 1976, 372p.

MIKULOWSKI, Witold. L'assistance technique extérieure et l'administration dans les pays en voie de développement. Revue française d'administration, avril-juin 1989, n° 50,

SADA, Hugo. France/Afrique la coopération bousculée. Jeune Afrique, 1990, n°1526.

Cet article présente le rapport Hessel et en cite des extraits.

SALON, Albert. L'action culturelle de la France dans le monde : analyse critique. 3 vol.

Th. : Lettres : Paris 1 : 1981.

Cette thèse monumentale, écrite par un ancien diplomate, balaye l'action culturelle de la France dans le monde. Après une première partie historique, A. Salon étudie les répercussions et les réactions de l'étranger face à l'action culturelle de la France. Dans un troisième volet, il étudie les bases de l'action culturelle française à travers le monde, ses moyens, ses résultats. Cet ouvrage, extrêmement documenté, a été alimenté par de nombreux rapports inédits ou confidentiels.

SUR LE MALI

ANDRIAMIRADOS, S. Le Mali aujourd'hui. Paris : Jeune Afrique, 1980.

Atlas du Mali. Paris : Jeune Afrique, 1980.

BENOIST, Joseph Roger. Le Mali. Paris : L'Harmattan, 1989. 265p.

DECRAENE, Philippe. Le Mali. Paris : P.U.F., 1980. Que-sais-je.

SUR L'OPERATION LECTURE PUBLIQUE

Je me suis beaucoup aidé pour l'étude de l'Opération lecture publique de trois mémoires de D.S.B. de trois bibliothécaires maliens qui ont travaillé ou travaillent toujours dans cette structure. Il s'agit des mémoires suivants :

DIAKITE, Fatogoma. Les enfants et les bibliothèques au Mali. Villeurbanne : E.N.S.B., 1986. 53 f., 3 photos.
Mémoire de l'actuel directeur de l'Opération lecture publique, qui est également l'un des spécialistes des bibliothèques pour enfants dans les pays du Tiers-monde.

KOITA, Al-Hady. Le bibliobus des bibliothèques centrales de prêt en France et le bibliorail au Mali : adhéquation entre les ressources de la bibliothèque et les besoins des utilisateurs. Villeurbanne : E.N.S.B., 1984. 51 f.
Al-Hady KOITA, actuellement directeur adjoint de l'O.L.P., a suivi cette opération depuis ses débuts. Dans ce mémoire, il établit un parallèle entre les bibliothèques centrales de prêt et l'Opération lecture publique.

KEITA, Mamadou Koniba. L'opération de lecture publique, une volonté de démocratisation de la lecture au Mali. Villeurbanne : E.N.S.B., 1982. 107 f., carte.
Mamadou Koniba Keita a été le premier responsable de l'Opération lecture publique. Ce mémoire fait un premier bilan de l'Opération lecture publique et tente de mettre en évidence la volonté politique française et malienne qui s'exprime à travers l'O.L.P.

Je me suis également abondamment inspirée des articles suivants parus dans la revue Jamana, revue de l'Opération lecture publique :

BERTHE, Salif. 10 questions à l'Opération lecture publique. Jamana, 1987, p. 28-35
Entretien avec Dominique Vallet, l'assistante technique française qui a porté et suivi l'Opération lecture publique depuis ses débuts, et avec Fatogoma Diakité, qui en est le responsable malien, à l'occasion du dixième anniversaire de l'O.L.P.

KANTE, Malik. L'Opération lecture publique a 10 ans : le bilan 1977-1987. Jamana, 1987, p. 20-27.

TOURE, Saydul Wahab. La dynamique de la lecture au Mali. Jamana, 1987, p.15-19

Cet article s'appuie sur les données issues d'enquêtes et de sondages, effectués par des étudiants de l'Ecole normale supérieure, auprès des centres de lecture de Bamako et de Ségou et de 200 lecteurs originaires des différentes régions du Mali

Fatogoma Diakité représentait l'Opération lecture publique lors des journées d'étude de Limoges des 13-14 octobre 1988. Le compte rendu de ces journées a été publié :

Culture et développement. Livre, lecture et coopération décentralisée : journées d'étude de Limoges : 13-14 octobre 1988. Paris : Culture et développement, 1989. 118 p.

DIAKITE, Fatogoma, VALLET, Dominique. Opération Lecture Publique au Mali. D'abord, janvier 1990, p. 8-9

Cet article présente l'O.L.P. et fait le point sur la situation au début de 1990.

JACQUEY, Marie-Clotilde. La lecture pour tous : entretiens avec Fatogoma Diakité, responsable de l'Opération lecture publique. Notre Librairie, 1984, n°75-76, p.161-165

Opération lecture publique : une coopération France-Mali. Paris: Les Amis de la Joie par les livres, 1989. vidéo, 19 mm
Cette cassette vidéo illustre une quinzaine d'interviews auprès des responsables, des bibliothécaires et des lecteurs.

ENTRETIENS

J'ai pu recueillir un certain nombre d'informations concernant le Mali et l'Opération lecture publique auprès des personnes dont les noms suivent :

Fatogoma Diakité, (O.L.P.), avec qui j'ai pu m'entretenir assez longuement lors de sa venue à Paris, en février 1990.

Iris Reibel, (B.N.U.S.) que j'ai pu rencontrer en mai 1990, à son retour du Mali, où elle avait procédé à l'évaluation de l'Opération bibliothèques universitaires.

Guy Vuillemin, (P.B.), rentré en France en 1988 après avoir passé 12 ans au Mali. Il m'a donné des informations très précieuses sur les bibliothèques au Mali (notamment sur les bibliothèques de missions) et sur la perception que peut avoir un non-professionnel, proche des populations rurales, de l'Opération lecture publique.

Madame Ditsch, (BM Thionville, jumelée avec Gao)

Des indications précieuses (références bibliographiques, pistes de réflexions, conseils, etc...) m'ont été apportées de façon très informelle au hasard de réunions ou de passage à l'E.N.S.B. par Geneviève Patte (Joie par les livres), Jacques Cuzin (Bibliothèques sans frontières), Jean-Claude Le Dro (Regards croisés), Régine Fontaine (Bureau du livre au Ministère de la Coopération).



TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION

PRESENTATION DU SUJET.....	1
1. PRESENTATION DE L'OPERATION LECTURE PUBLIQUE.....	2
2. METHODE PROPOSEE POUR L'EVALUATION.....	5
3. CONTRIBUTION DE L'OPERATION LECTURE PUBLIQUE AU PROCESSUS DE DEVELOPPEMENT DU MALI.....	6
3.1. Place de l'O.L.P. dans la politique culturelle du Mali.....	7
3.2. Place de l'O.L.P. dans la politique cultu- relle de la France.....	8

CONCLUSION

POSSIBILITES D'EXPORTATION DE L'O.L.P. VERS D'AUTRES PAYS AFRICAINS.....	10
---	----

Imprimé par :
LA BOUTIQUE DE LA PHOTOCOPIE
15 quai des Pêcheurs
67000 Strasbourg
Tél. 88 37 07 68

*



* 9 5 7 4 2 2 G *